

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00089
Numéro SIREN : 800 329 443
Nom ou dénomination : TRAJECTOIRE AUTOMOBILE

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2023 sous le numéro de dépôt 167

Commissaires aux Comptes

Françoise CHEVRIER
Anne-Christine FRERE
Brice HOUTMANN
Jean-Marc LEMOINE
Guillaume MARION
Thierry VOIRIN

SARL TRAJECTOIRE AUTOMOBILE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000,00 euros

Siège Social : 1 A Rue d'Epinal – 88150 CHAVELOT

RCS EPINAL B 800 329 443

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE « SARL TRAJECTOIRE AUTOMOBILE », SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (S.A.R.L.), EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (S.A.S.)

Assemblée Générale Extraordinaire
Janvier 2023

www.cfgs.fr

ÉPINAL - 20, rue du Coteau - BP 61011 - 88050 ÉPINAL Cedex 9 - Tél. : 03.29.34.40.00 - epinal@cfgs.fr

SAINT-DIÉ DES VOSGES - 1 Parc d'Activités - 88470 SAINT MICHEL SUR MEURTHE - Tél. : 03.29.58.00.00 - saint-die@cfgs.fr

REMIREMONT - ZA de Ranfaing - Saint Nabord - CS 50048 - 88202 REMIREMONT Cedex - Tél. : 03.29.26.16.16 - remiremont@cfgs.fr

NANCY - 165, avenue André Malraux 54600 VILLERS LES NANCY - Tél. : 03.83.27.05.06 - villers-les-nancy@edec.fr

SARL au capital de 140 000 - RCS Épinal 494 334 329 - Siège social : Z.A. Ranfaing - 88200 Saint-Nabord

Membre de l'alliance



RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Aux Associés,

En exécution de la mission prévue par l'article L.224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté, sur la base des derniers comptes annuels clos le 31 décembre 2021 :

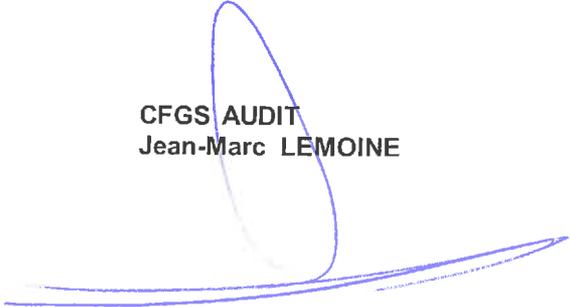
- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle, sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination du montant de l'actif net, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport ;
- Nous avons obtenu auprès du cabinet SOFILOR, expert-comptable de la SARL TRAJECTOIRE AUTOMOBILE, les éléments utiles afin d'apprécier l'évolution de la situation depuis le dernier bilan arrêté au 31 décembre 2021 par le cabinet CER FRANCE. Dans ce sens, une situation intermédiaire a été établie au 17 novembre 2022 intégrant les conséquences de la cession de fonds intervenue le 10 août 2022. Ces différents éléments comptables et fiscaux, ainsi que la documentation juridique de l'opération mise à notre disposition par le cabinet SENTINELLE Avocats, nous permettent de fonder notre opinion sur le montant des capitaux propres de la société à cette date.

En définitive, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, à la date de notre rapport, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Michel sur Meurthe
Le 17 Janvier 2023

CFGS AUDIT
Jean-Marc LEMOINE



Commissaire aux comptes Associé
Inscrit près la Cour d'Appel de Nancy



BILAN ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	% de l'actif
ACTIF					
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			4,03		3,34
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	26 974,28	14 488,93	12 485,35		18 348,89
Autres immobilisations corporelles	85 134,38	29 813,38	55 321,00		42 449,02
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			0,15		0,03
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 528,34		2 528,34		528,34
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	114 637,00	44 302,31	70 334,69	4,18	61 326,25
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours				67,26	81,58
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)	7 869,63		7 869,63		16 218,00
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 213 271,85	90 573,78	1 122 698,07		1 470 217,50
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				2,10	9,05
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 104,00		1 104,00		64 834,63
Autres créances (3)	34 166,76		34 166,76		100 102,98
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	441 939,32		441 939,32	26,29	104 765,73
Charges constatées d'avance (3)	2 820,24		2 820,24	0,17	4 585,85
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 701 171,80	90 573,78	1 610 598,02	95,82	1 760 724,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 815 808,80	134 876,09	1 680 932,71	100	1 822 050,94

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000,00)	5 000,00	0,30	5 000,00	0,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,03		0,03
Réserve légale	500,00		500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	382 163,92	22,74	337 818,28	18,54
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	67 826,51	4,04	44 345,64	2,43
SITUATION NETTE	455 490,43	27,10	387 663,92	21,28
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	455 490,43	27,10	387 663,92	21,28
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	27 921,00		17 470,00	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	27 921,00	1,66	17 470,00	0,96
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	267 543,66	15,92	373 511,31	20,50
Emprunts et dettes financières diverses (3)	522 165,62	31,06	387 222,60	21,25
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	314 319,58	18,70	451 350,97	24,77
Dettes fiscales et sociales	64 196,13	3,82	74 267,98	4,08
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	20 314,97	1,21	117 492,16	6,45
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	8 981,32	0,53	13 072,00	0,72
TOTAL DETTES	1 197 521,28	71,24	1 416 917,02	77,76
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 680 932,71	100	1 822 050,94	100
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 197 521,28		1 416 917,00	
(3) Dont emprunts participatifs	167 459,51		270 924,16	



COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises dont à l'exportation : 24 450,00	5 000 603,18	4 052 579,97	948 023,21	23,39
Production vendue (biens & serv.)	104 281,16	100 066,58	4 214,58	4,21
Montant net du chiffre d'affaires	5 104 884,34	4 152 646,55	952 237,79	22,93
Production stockée	-8 348,37	41,14	-8 389,51	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	96 761,35	152 576,47	-55 815,12	-36,58
Autres produits	3 428,09	1 444,62	1 983,47	137,30
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	5 196 725,41	4 306 708,78	890 016,63	20,67
Achats de marchandises	4 094 331,43	3 851 822,15	242 509,28	6,30
Variation de stocks	352 114,13	-262 141,73	614 255,86	-234,32
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-31 949,51	-20 493,42	-11 456,09	55,90
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	377 578,51	361 288,49	16 290,02	4,51
Impôts, taxes et versements assimilés	10 847,29	8 404,84	2 442,45	29,06
Salaires et traitements	131 610,54	136 500,90	-4 890,36	-3,58
Charges sociales	41 825,47	42 568,67	-743,20	-1,75
Dotations aux amortissements	25 528,36	24 682,90	845,46	3,43
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	90 573,78	95 168,48	-4 594,70	-4,83
Dotations aux provisions	10 451,00	10 140,00	311,00	3,07
Autres charges	181,92	70,69	111,23	157,35
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	5 103 092,92	4 248 011,97	855 080,95	20,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	93 632,49	58 696,81	34 935,68	59,52
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 784,78	9 833,85	-2 049,07	-20,84
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	7 784,78	9 833,85	-2 049,07	-20,84
RÉSULTAT FINANCIER	-7 784,78	-9 833,85	2 049,07	-20,84
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	85 847,71	48 862,96	36 984,75	75,69
Produits exceptionnels	8 249,92	19 838,12	-11 588,20	-58,41
Charges exceptionnelles	7 690,12	13 966,44	-6 276,32	-44,94
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	559,80	5 871,68	-5 311,88	-90,47
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	18 581,00	10 389,00	8 192,00	78,85
TOTAL DES PRODUITS	5 204 975,33	4 326 546,90	878 428,43	20,30
TOTAL DES CHARGES	5 137 148,82	4 282 201,26	854 947,56	19,97
Bénéfice ou Perte	67 826,51	44 345,64	23 480,87	52,95

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 680 932,71 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 67 826,51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Obtention d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France

La crise COVID a également engendré des difficultés d'approvisionnement

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	4 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 5 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel de bureau	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.